

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 janvier 2015

Etaient présents : Messieurs IRIART Jean Pierre, PRIBAT André, UTHURRY Dominique, ELICABE Yves, ELICABE Nicolas ; PARADIS Sébastien

Mmes IRIART Otxanda, SOLANILLE Aurélie

Absents excusés : GARCIA Patrice, (Procuration à Jean Pierre Iriart) IRIART Hélène ; INCAGARAY René,

Secrétaire de séance : SOLANILLE Aurélie

Point Sala

Monsieur le maire remet à chacun des conseillers les résultats de l'appel d'offres après négociations pour le projet de la salle communale, du fronton et les aménagements de l'espace public.

		COMMUNE	COMMUNAUTE DE COMMUNES	SDEPA	TOTAL
Lot n° 1	VRD // HASTOY	80 812,19	36 440,19	0,00	117 252,38
Lot n° 2	Gros Oeuvre / Démolitions //HASTOY	101 344,14	219 035,27	50 385,38	370 764,79
Lot n° 3	Charpente Bois / Désamiantage	0,00	67 547,00	0,00	67 547,00
Lot n° 4	Charpente Métallique// ARLA	45 719,35	25 905,35	0,00	71 624,70
Lot n° 5	Menuiseries extérieures aluminium//LABASTERE 64	20 750,00	28 398,00	0,00	49 148,00
Lot n° 6	Plâtrerie-Isolation// ETXE BERRI	37 293,13	61 809,80	0,00	99 102,93
Lot n° 7	Electricité CFO/CFA //BARREIX	21 875,50	28 367,00	1 824,00	52 066,50
Lot n° 8	Plomberie/CVC // BARREIX	36 546,00	33 301,20	0,00	69 847,20
Lot n° 9	Menuiseries intérieures //ETCHETTO	43 124,90	31 929,60	0,00	75 054,50
Lot n° 10	Revêtement de sols // ERBINARTEGARAY	16 975,89	28 975,43	0,00	45 951,32
Lot n° 11	Peinture//NAYA	8 791,16	14 348,78	0,00	23 139,94
Lot n° 12	Serrurerie // MAISON FITTE	20 149,63	35 841,40	1 842,25	57 833,29
Lot n° 13	Ascenseur // IUMANA	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
Lot n° 14	Photovoltaïque // BARREIX	0,00	0,00	24 274,00	24 274,00
Lot n° 15	Équipements de cuisine //SALET	15 923,00	0,00	0,00	15 923,00
Lot n° 16	Chaufferie Bois - Réseau de chaleur // AYPHASSORHO	0,00	0,00	40 126,06	40 126,06
	TOTAL	449 304,89	629 899,02	118 451,69	1 197 655,61

La part de la commune s'élève donc à 450 000€. Ce montant est réparti comme suit :

- Salle communale : 380 000€
- Fronton : 22 000€
- Aménagement des espaces : 48 000€

Les demandes de subvention (DETR et Conseil Général) complémentaires sont à finaliser avec les montants définitifs validés.

Les demandes de proposition financières auprès des organismes de prêts sont à faire sans tarder, les taux étant très intéressants.

Le dossier d'aménagement du CD247 par l'Agence Publique de Gestion locale est en cours de finalisation. Rendu fin du premier trimestre.

L'étude inclura le traitement des eaux de ruissellement sur le secteur de la place d'Alos en concomitance avec le remplacement d'environ 30 mètres de canalisation d'eaux usées.

Planning prévisionnel du début de chantier

- 1^{ère} réunion de chantier le vendredi 23 janvier 2015
- Début travaux prévus pour fin janvier / début février
- Bâtiments hors d'eau : fin août.

Sollicitation de l'EPFL acquisition terrain Uthurry -Hastoy)

Monsieur le Maire fait savoir qu'il convient de délibérer afin de solliciter l'intervention de l'EPFL dans le cadre de l'acquisition du foncier A 731 et a 738 pour une superficie de 23a 45ca, L'EPFL étant un organisme de portage au service des collectivités qui achètera pour le compte de la commune les parcelles qui serviront à implanter une réserve d'eau pour la défense incendie du bourg d'Alos.

La commune rachètera à l'EPFL uniquement la superficie nécessaire à cette opération et à la réalisation de quelques places de parking pour désengorger la place d'Alos. (Environ 300m²), le reste étant conservé par l'EPFL jusqu'à rétrocession à la commune quand celle-ci en fera la demande. L'Agence Publique de Gestion Locale dans le cadre de sa mission d'assistance à maîtrise d'œuvre positionnera la réserve d'eau pour la défense incendie et fera une esquisse de plans pour les places de parking éventuelles.

Accord du conseil municipal à l'unanimité .

Communauté de Communes - compétence aménagement numérique du territoire-

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal que la communauté de communes souhaite pouvoir intervenir dans l'aménagement numérique du territoire, pour un projet porté par le conseil général visant à permettre l'accès au très haut débit à tous.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir très largement délibéré,

- **APPROUVE** le transfert de compétence « aménagement numérique du territoire tel que défini à l'article L1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales »,
- **CHARGE** le Maire de faire part de cette délibération au Président de la Communauté de communes.

Délibérations fin exercice comptable

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a omis dans le dernier compte rendu trois délibérations prises pour clôturer l'exercice comptable.

OBJET : Frais de mission conseillers municipaux. Monsieur le Maire rappelle qu'au moment du vote du budget primitif 2014 il avait été inscrit une somme à l'article 6532 afin de défrayer les conseillers municipaux qui dans le cadre de leurs délégations aurait à subir une perte de salaire par absence à leur travail. Le conseil municipal après examen des délégations, **APPROUVE** le principe de compensation pour frais de mission à régler aux conseillers concernés sur la base d'un forfait de 31,12€ par séance, soit 249€ pour l'année 2014, **ACCEPTE** que soit versé à Monsieur ELICABE Yves un dédommagement de 249 € pour l'année 2014 pour sa délégation au Syndicat d'Alimentation en Eau Potable.

Objet : Virement de crédit exercice 2014 Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les virements de crédits ci-dessus.

OBJET DES DEPENSES	Diminution sur crédits alloué		Augmentation des crédits	
	Chapitre	Sommes	Chapitre	Sommes
Charges a caractère général	61522	1.249		
Autres charges de gestion courante			6531	461
			6554	486
Charges exceptionnelles			6714	189
			678	113

OBJET : BOURSES COMMUNALES 2014-2015 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE de verser pour l'année scolaire 2014-2015 la bourse communale d'un montant de 61 € aux bénéficiaires suivants : BIDLUN Anne, CHAMBROT Ophélie DESEURE Antoine, DUPLAA Marina ETCHART Unai, LACROIX Joïmo , OLIARJ INES Gaïa, PLANTIER Grégoire, UTHURRY Céline, UTHURRY Emilie, IRIART Thomas, MARISSOLLE Manon, CARRIQUIRBORDE Yan, OSCUNEGARAY Marina

Divers

Objet : remboursement secrétaire de mairie : Le conseil municipal accepte le remboursement de 39,61€ à la secrétaire de mairie au vu des factures réglées par anticipation

Objet : Virement de crédit exercice 2014 : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les virements de crédits ci-dessus.

OBJET DES DEPENSES	Diminution sur crédits alloué		Augmentation des crédits	
	Chapitre	Sommes	Chapitre	Sommes
Charges a caractère général	61522	4€		
Remboursement emprunt			1641	4€
Virement à la section d'investissement			023	4€

Travaux église d'Alos :

- Réglage horloge
- Lumière extérieure à remplacer
- Flaque à traiter en bas du porche